

Le site de Notre Dame du Château

L'ancien castrum d'Allauch

L'ancien castrum d'Allauch a été construit entre 1141 et 1148 sur l'emplacement d'une construction de moindre importance élevée par les Chanoines de la Major de Marseille, seigneurs spirituels et temporels d'Allauch depuis 1121 environ.

De nos jours, ce patrimoine s'offre à nous à travers un chemin empierré grimpant le long de la colline au milieu des pins. Vous découvrirez à travers cette balade la tour carrée (ancienne tour de défense), des oratoires, la poterne (ancienne porte du château), la chapelle Notre-Dame du Château et les vestiges des remparts qui les entouraient autrefois. La montée Notre-Dame du Château offre un magnifique panorama sur la rade de Marseille et les îles du Frioul.

Le château a été abandonné avec la sécurité retrouvée progressivement dès la fin du 15^{ème} siècle. La population s'installe alors à l'emplacement du village actuel.

Le château a été détruit entre 1594 et 1596 lors des guerres de religion à la demande des Marseillais qui craignaient qu'il ne tombe entre les mains des protestants.

La Poterne

Lorsque l'on monte vers la chapelle Notre-Dame du Château, on passe sous la Poterne. Jadis fermée par une herse, elle constituait la porte d'entrée fortifiée du Château moyenâgeux (construit entre 1141 et 1148). Elle est surmontée d'une niche du 18^{ème} siècle qui abritait, autrefois, une statuette de la Vierge Marie.

La légende conte l'histoire de Janeton, une jeune bergère, pressée de rencontrer le prince charmant : Un jour, elle pria La Bonne Mère d'exaucer sa prière, mais la vierge ne répondit pas. Rouge de colère, Janeton lança des cailloux vers la statue, le 5^{ème} resta coincé, la Madone s'anima et réprimanda Janeton : "tu as envoyé 5 cailloux contre moi, tu attendras 5 ans pour te marier." Aujourd'hui ce monument est le pèlerinage des amoureux du pays qui désirent connaître le nombre d'années qui les sépare du mariage. Ils tentent d'y loger des pierres. Chaque coup manqué représente une année d'attente avant le mariage...

Les Oratoires

Au-dessus du Vieux Bassin, dans l'ancien quartier du "Surloir", on peut emprunter le chemin rocailleux qui monte vers Notre-Dame du Château. Quatre oratoires jalonnent ce sentier. Ils sont dédiés à Saint Sébastien, Saint Blaise, Saint Antoine, et Saint Vincent. Après avoir longé quelques ruines de vieux remparts, apparaissent les restes de l'ancien castrum du XII^{ème} siècle.

La Chapelle Notre-Dame du Château

Anciennement Chapelle Notre-Dame de Belvézer ou de Beauvoir, pour rappeler le magnifique panorama que vous pouvez admirer depuis cet endroit, la chapelle Notre-Dame du Château, située à 310m d'altitude date du XII^{ème} siècle. Anciennement église du castrum, elle a conservé ses assises et quelques murs d'origine (le mur Est reste encore intact). Sa facture en petits blocs et son soubassement marquent le début du XIII^{ème} siècle. Plusieurs fois restaurée, anciennement église paroissiale d'Allauch, elle demeure encore très pittoresque avec sa statue dorée de la vierge du Château portant un sceptre de vermeil coulé avec les bijoux offerts par les fidèles, et son bourdon de 2500 kilos. L'originalité de cette chapelle est la collection d'ex-voto dédiés à la Vierge datant des XVII^{ème} siècle à

nos jours. Plusieurs d'entre eux ont figuré dans des expositions à Paris ou à Marseille et notamment à la grande exposition des ex-voto du Terroir Marseillais de 1979 par les archives départementales. Elle est un lieu de pèlerinage annuel au cours de la seconde semaine de septembre et on y célèbre également le dimanche de la Quinzaine, quinze jours après Pâques à la suite du vœu fait pendant l'épidémie de peste de 1720.

Ouverture :

- › Ouverture de la Chapelle : tous les dimanches et jours fériés de 14h à 18h
- › Pendant les fêtes de l'Octave (septembre) : tous les jours toute la journée.
- › Du 24 décembre au 1er janvier de 14h à 17h30.
- › En période de crèche (décembre et janvier : samedi après-midi, dimanche après-midi et jours fériés).
- › Les dimanches du mois de juillet et août de 15h à 19h.
- › Horaire de la messe : samedi 9h, cette messe n'est pas célébrée pendant les vacances scolaires

Réglementation Accès aux massifs forestiers

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès aux massifs forestiers est réglementé du 1er juin au 30 septembre par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal.

Pour votre sécurité, informez-vous chaque jour :

- › Appelez le : au 04 91 10 49 20 ou 0811 20 13 13
- › Connectez vous sur : www.bouches-du-rhone.gouv.fr ou www.myprovence.fr

Le serveur vocal, l'application et les sites Web sont actualisés chaque jour au plus tard à 18h00 pour le lendemain. Sauf circonstance exceptionnelle, les informations sont valables pour la journée du lendemain.


CONTACT




TOURISME

Maison du Tourisme Louis Ardissonne

Esplanade Frédéric Mistral
13190 Allauch

 04.91.10.49.20

 tourisme@allauch.com

 <http://tourisme.allauch.com>

 **VOIR LA FICHE**

MAISON DU TOURISME LOUIS ARDISSONE

Esplanade Frédéric Mistral

13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert du lundi au dimanche

Juin à Septembre : 9h à 12h30 et 14h à 18h

Octobre à mai : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Fermé les jours fériés